

Québec, le 5 avril 2007

M. Louis Bergeron  
Directeur principal Développement des affaires et  
Gestion des terminaux d'Ultramar et directeur du projet  
2200, avenue McGill Collège  
Montréal (Qc) H3A 3L3

**Objet :   Projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre Lévis et  
Montréal-Est**

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, un citoyen s'est adressé à la commission pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet des retombées économiques du projet.

À ce sujet, Ultramar peut-il fournir des détails au sujet des quelques 2 000 emplois qui seraient créés lors de la période de construction, notamment de quelle façon est calculé le nombre d'emplois par personne-année? De plus, à la présente étape du projet, Ultramar a-t-il déterminé le processus de réalisation des travaux, par exemple le nombre de chantiers ou le nombre de travailleurs qui seraient actifs en simultanée au cours de l'année pendant laquelle seraient réalisés les travaux (par catégorie d'emplois)? Enfin, Ultramar entend-il favoriser les entrepreneurs locaux lors de l'octroi des contrats?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu que la deuxième partie de l'audience débutera le 16 avril prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat de la  
commission

c.c. : M<sup>me</sup> Katherine Auclair